Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 035-213502834-20260309-2026_03_14-DE

République Française
Département Ille et Vilaine
Commune de Saint Jean Sur Vilaine

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	13

Vote
A l'unanimité Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 9 Mars à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Saint Jean Sur Vilaine s'est réuni à la Mairie : Salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur FAUVEL Marc, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 03/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 03/03/2026.

Présents : M. FAUVEL Marc, Maire, Mme BASLÉ Marie-Pierre, M. DAVENEL Dominique, Mme GANDOUIN-VIEL Jacqueline, M. LEBRETON David, Mme LERAY Stéphanie, M. LETORT Anthony, Mme BÉDIER Mélanie, M. BOURGES Benoît, Mme CRESPEL Annick, Mme DESCHAMP-POZZAN Sandrine, M. JEULAND Philippe, M. LE FAOU Frédéric

Absents excusés : M. MESTRARD Emmanuel, Mme TRAVERS Patricia

A été nommé(e) secrétaire : LEBRETON David

2026-03-14 – Vote des subventions 2026 des associations communales et extérieures

Mme Stéphanie LERAY, Adjointe aux finances, présente les demandes de subvention faites par les associations communales et extérieures pour l'année 2026 ainsi que les propositions faites par la commission finances.

Après concertation, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité d'accorder les subventions suivantes :

Associations Communales :

- ***Anciens combattants :*** ***150.00 €***
- ***Club du sourire :*** ***300.00 €***
- ***US Saint-Jean*** ***1 500.00 €***
  Précisions : 1 500 € pour l'achat de matériels sur présentation des factures

- ***AEJI : Report de la décision (en attente de renseignements complémentaires)***

Associations Extérieures :

Concernant les associations extérieures, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de maintenir la participation à 22.00 € par adhérent mineur de la Commune.

Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 035-213502834-20260309-2026_03_14-DE

- ***Judo Club de Châteaubourg (5 adhérents) : 110.00 €***
  Précisions : Réponse défavorable à la demande de participation pour l'organisation du Gala des 50 ans.

- ***Basket Club de Châteaubourg (10 adhérents) : 220.00 €***

- ***Tennis de table de St-Didier (6 adhérents) : 132.00 €***
  Précisions : Réponse défavorable à la demande de participation pour l'organisation du Circuit Jeunes organisé le 07 mars 2026.

- ***Tennis Club de Châteaubourg (17 adhérents) : 374.00 €***
- ***Ludothèque de Châteaubourg (16 adhérents) : 352.00 €***
- ***Outil en main de Châteaubourg (7 adhérents) : 154.00 €***
- ***Aurore Gym Vitré (15 adhérents) : 330.00 €***

Pour copie conforme :
En mairie, le 16/03/2026

Le Maire
Marc FAUVEL

MAIRIE DE ST-JEAN-SUR-VILAINE
Ille-et-Vilaine

Secrétaire de séance
LEBRETON David